



## Conseil économique et social

Distr. générale  
2 janvier 2024

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Conférence des ministres africains des finances,**  
**de la planification et du développement économique**  
Cinquante-sixième session  
Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 4 et 5 mars 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Tables rondes de haut niveau**

### **Table ronde 2 : La technologie au service du développement de l'Afrique – Tracer la voie d'un progrès technologique inclusif**

#### **Note conceptuelle**

#### **I. Contexte**

1. Les efforts déployés par les pays africains pour atteindre les objectifs de développement durable et réaliser les aspirations, les objectifs et les cibles de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, seront facilités par le transfert, l'adoption et la mise à niveau des technologies de production. À cette fin, les pays africains doivent encourager les sciences, l'enseignement et l'innovation. La capacité de la technologie à stimuler le développement socioéconomique en contribuant au commerce, à la transformation industrielle, à l'urbanisation et à la création d'emplois dans le secteur formel est un fait largement accepté. La technologie fluidifie l'interaction entre capital humain, physique et naturel, renforce la compétitivité aux niveaux régional et mondial, favorise la création d'emplois décents pour une main-d'œuvre croissante et renforce la résistance aux chocs.

2. En 2023, la CEA a organisé conjointement le cinquième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation<sup>1</sup>, au cours duquel les participants se sont penchés sur les moyens d'accélérer le développement et d'encourager la diffusion des nouvelles technologies en vue de favoriser l'avènement d'une Afrique verte, inclusive et résiliente. Les actions en faveur du développement peuvent être renforcées de nombreuses façons par l'adoption et la diffusion de technologies innovantes. Toutefois, les progrès à cet égard sont lents en Afrique, ce qui engendre d'importants écarts technologiques par rapport aux autres régions du monde. Le développement de nombreux pays africains est notamment entravé par des déficiences dans l'infrastructure numérique. Par ailleurs, dans un rapport publié tout dernièrement, la CEA soulignait que la part

\* E/ECA/CM/56/1.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus à ce sujet, consulter la page Internet du Forum, disponible à l'adresse : [www.uneca.org/eca-events/astif2023](http://www.uneca.org/eca-events/astif2023).



de la productivité totale tirée par le progrès technologique diminue régulièrement en Afrique, et reste bien en deçà des chiffres équivalents pour d'autres régions du monde<sup>2</sup>. Ce déclin peut en fait être associé à la désindustrialisation prématurée que de récentes études ont mise en exergue dans de nombreuses parties de l'Afrique<sup>3</sup>, et à la faible complexité de l'économie, notamment en ce qui concerne les connaissances productives (un domaine dans lequel les pays africains obtiennent de mauvais résultats par rapport à ceux d'autres régions du monde)<sup>4</sup>.

3. Il est dès lors indispensable de renforcer les infrastructures, les moyens d'action, les institutions et les instruments dont l'Afrique a besoin pour conforter son progrès technologique au cours des prochaines décennies. En fait, l'Afrique dispose d'importantes capacités de développer et d'utiliser des technologies avancées pour transformer des produits à un coût optimal et pour fournir des services efficaces, en mettant à profit les chaînes de valeur régionales, ainsi que les connaissances et l'expérience acquises par les différents pays. En outre, les pôles technologiques régionaux et les laboratoires d'incubation pourraient créer une dynamique propre à accélérer le développement du capital humain, des infrastructures et d'autres intrants tout en encourageant l'innovation, ce qui donnerait aux entreprises africaines les moyens d'être compétitives sur l'arène mondiale. À cet égard, les initiatives prises actuellement en faveur d'une plus grande intégration régionale pourraient contribuer à combler le fossé technologique entre l'Afrique et les autres régions du monde.

4. Il convient toutefois de noter que l'Afrique a déjà démontré sa capacité à tracer de nouvelles voies dans certains domaines du développement et de l'application de la technologie (cas de l'argent mobile). L'utilisation de la technologie révolutionne déjà les opérations financières et les méthodes d'épargne, contribuant par là à transformer la vie des populations sur tout le continent. Les pays africains ont également réussi à tirer parti du transfert de technologies pour renforcer leur secteur agricole et améliorer les services de santé et d'enseignement dans les régions reculées. La technologie numérique recèle un potentiel considérable pour la transformation d'autres secteurs économique sur le continent.

5. Il faudrait cependant garder à l'esprit que ce que l'on appelle la « quatrième révolution industrielle », qui englobe des avancées dans des domaines tels que l'intelligence artificielle et la robotique, ainsi que la création d'un « Internet des objets », pourrait constituer une menace importante pour l'économie des pays africains. Des évaluations des éventuels contrecoups de cette révolution ont permis d'attirer l'attention sur les pertes d'emplois importantes qu'elle pourrait entraîner (en particulier dans l'industrie manufacturière), même s'il est possible qu'elle suscite également une création d'emplois dans d'autres secteurs économiques<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> CEA, *Rapport économique sur l'Afrique 2023 : Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux*. (Addis-Abeba, 2023). Disponible à l'adresse : <https://repository.uneca.org/handle/10855/49992>.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Dani Rodrik, *Premature Industrialization*, *Journal of Economic Growth*, vol. 21, pp. 1-33 (novembre 2015). Disponible à l'adresse suivante : [www.drodrik.scholar.harvard.edu/files/dani-rodrik/files/premature\\_deindustrialization.pdf](http://www.drodrik.scholar.harvard.edu/files/dani-rodrik/files/premature_deindustrialization.pdf).

<sup>4</sup> Harvard University Growth Lab, *Country and product complexity rankings*, Atlas of Economic Complexity. Disponible à l'adresse : <https://atlas.cid.harvard.edu/rankings> (consulté le 4 janvier 2024).

<sup>5</sup> Voir, par exemple, CEA, Bureau sous-régional en Afrique centrale, *Rapport préliminaire de la trente-cinquième session du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique centrale : Transformations numériques et diversification économique en Afrique centrale – Enjeux, défis et opportunités*, Malabo, 23-27 septembre 2019 (Yaoundé, 2019). Disponible à l'adresse : <https://docplayer.fr/163357393-Trente-cinquieme-session-du-comite-intergouvernemental-des-hauts-fonctionnaires-et-d-experts-pour-l-afrique-centrale-cie.html>.

## II. Objectifs de la table ronde

6. Au cours de la table ronde, les participants chercheront à formuler une série de recommandations clés et à définir les institutions et les instruments qu'il faut pour combler le fossé technologique entre l'Afrique et les autres régions du monde. Les panélistes se pencheront également sur les enseignements tirés par les pays dans leurs démarches tendant à tirer parti des technologies numériques innovantes afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de favoriser le développement économique (notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière).

7. L'avenir du travail sera largement déterminé par le rythme de l'automatisation, une tendance dont les effets transformateurs se font déjà ressentir sur l'économie des pays africains. Les participants à la table ronde tenteront de répondre à la question de savoir si l'Afrique est prête à tirer parti des possibilités offertes par l'évolution technologique et l'automatisation des activités économiques et sociales. Ils s'efforceront notamment de répondre aux questions suivantes :

a) Bien que l'idée d'adopter, de diffuser et d'améliorer les technologies pour le développement ne soit pas nouvelle en Afrique, les progrès réalisés à cet égard au cours des dernières années ont été faibles (voire, dans certains cas, négatifs). Qu'est-ce qui explique l'hésitation de l'Afrique à utiliser les technologies innovantes au service du développement ?

b) Quelles sont les principales caractéristiques du fossé technologique entre l'Afrique et les autres régions du monde ? Quelles mesures devraient être adoptées pour combler ce fossé ?

c) Quels enseignements peut-on tirer du rôle de pionnier joué par le continent africain dans l'utilisation des technologies numériques pour faciliter les opérations financières, la collecte des impôts, l'administration des retraites et la fourniture de services publics ?

d) Quels enseignements peut-on tirer de l'expérience des banques et autres institutions financières en matière d'exploitation des technologies numériques en Afrique ? En particulier, comment les pays peuvent-ils accroître l'interopérabilité des plateformes numériques, qui pourrait révolutionner la fourniture de services publics, et comment peuvent-ils encourager l'adoption de technologies émergentes telles que celle de la chaîne de blocs dans les secteurs économiques primaires, tout en veillant à ce que l'Afrique adopte les meilleures pratiques en vigueur sur le plan mondial ?

e) Quel rôle jouent les mécanismes de gouvernance des données dans l'amélioration de l'utilisation des technologies numériques dans le développement ?

## III. Public cible de la table ronde

8. La table ronde devrait susciter un débat sur le développement technologique en Afrique parmi une grande diversité d'acteurs, notamment :

- a) Des fonctionnaires ;
- b) Des partenaires de la CEA ;
- c) Des représentants d'organisations de la société civile et de jeunes ;
- d) Des acteurs du secteur privé.

## IV. Coordonnatrices de la table ronde

9. Les coordonnatrices ci-après se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous fournir de plus amples informations concernant la table ronde :

**Coordinatrice principale :**

M<sup>me</sup> Hanan Morsy

Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et économiste en chef de la CEA

(Courriel : [hanan.morsy@un.org](mailto:hanan.morsy@un.org))

**Coordinatrice technique :**

M<sup>me</sup> Deka Moussa Ragueh

Spécialiste de la gestion des programmes (hors classe)

(Courriel : [deka.moussaragueh@un.org](mailto:deka.moussaragueh@un.org))

---